

Commission Economie Emploi Formation du 25 janvier 2021 – 10h

Compte rendu

Sous les présidences de M. Philippe MATHIEU, Vice-Président à la dynamique économique et Mme Martine GUIBERT, Vice-Présidente à la transition énergétique, emploi et formation, s'est tenue la commission intercommunale thématique « Economie, Emploi, Formation ».

L'ensemble des membres titulaires de cette commission était convié à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 19 janvier 2021, l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation de la commission
- Présentation des actions menées par Saint-Flour Communauté en faveur de l'économie et de l'emploi
- Définition des orientations stratégiques
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Sont excusés:

- Emmanuel HEBRARD, conseiller municipal de Villedieu Secteur Centre Suppléant n'ayant pu être informé
- Catherine TUFFERY conseillère municipale d'Anglards de Saint-Flour Secteur Est Suppléante indisponible
- Maurice ROUX, conseiller municipal d'Andelat pas de suppléant

Services de Saint-Flour Communauté :

- Emmanuelle BAUDIN, Directrice Générale des Services
- Sonia SOUBEYROUX, chargée de mission service développement territorial

Présentation de la commission

Seuls les membres titulaires de cette commission sont conviés aux réunions de la commission. En cas d'absence d'un membre titulaire, celui-ci informe l'agent réfèrent de la commission, qui contactera le membre suppléant concerné s'il a été désigné par la conférence territoriale

Guillaume DELCELIER est désigné secrétaire de séance.

Philippe MATHIEU et Martine GUIBERT rappellent les conditions de mise en place des 15 commissions thématiques, conformément au pacte de gouvernance approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 13 janvier 2021.

Ils précisent le rôle et les objectifs de la commission « économie, emploi et formation » :

- Rappel du rôle consultatif de la commission : examen des dossiers, force de propositions sur les thématiques « économie, emploi et formation » préalablement aux avis du bureau exécutif et aux délibérations du conseil communautaire ;
- Objectifs de la réunion :

- . Présentation des projets menés et de ceux en cours dans le cadre du développement économique bilan et état des lieux ;
- . Réflexion sur les orientations stratégiques de Saint-Flour Communauté en faveur de l'économie, de l'emploi et de la formation en vue de la construction du futur projet de territoire de la communauté de communes.

Présentation des actions de Saint-Flour Communauté en faveur de l'économie, de l'emploi et de la formation

Saint-Flour Communauté mène une politique volontariste en faveur du développement économique depuis sa création.

L'attractivité et le développement économiques constituent l'axe prioritaire du projet de territoire de Saint-Flour communauté 2017-2020, décliné autour des 5 objectifs suivants :

- 1. Aménager et étendre les parcs d'activités ;
- 2. Soutenir l'immobilier d'entreprises ;
- 3. Développer l'artisanat et le commerce de proximité;
- 4. Soutenir la production agricole de qualité;
- 5. Valoriser les filières locales.

Les actions menées par Saint-Flour Communauté s'inscrivant dans les objectifs 1, 2 et 3 sont détaillées sur la base de la présentation Power Point ci-annexée (annexe n°2) et complétées comme suit :

- ➤ Zones d'activités intercommunales : présentation des différentes zones d'activités intercommunales aménagées, des projets d'extensions et des programmes de requalification des zones d'intérêt communautaire : état des lieux de l'offre foncière économique, caractéristiques et conditions de cession des terrains par zones d'activités ;
 - ⇒ Il est proposé de faire un état des lieux de l'offre foncière disponible et du vacant immobilier, notamment en zones d'activités. Des moyens humains pourraient être mobilisés en ce sens (stagiaire).
- > Immobilier d'entreprises : présentation des opérations en faveur de l'immobilier d'entreprises, compétence des communes et EPCI :

S'agissant des **ateliers relais**, le contexte de réalisation de ces opérations de crédit-bail immobilier est rappelé au regard des aides publiques mobilisables au moment de leur réalisation et des enjeux en termes d'emplois des entreprises qui ont pu en bénéficier. Il est également souligné que cette procédure est très encadrée juridiquement.

Il est abordé le projet de développement de l'entreprise UNIPLANEZE sur le parc d'activités du Rozier Coren, dont le crédit-bail immobilier est arrivé à terme fin décembre 2020. Saint-Flour Communauté accompagne l'entreprise dans son projet d'extension, en lui réservant le foncier nécessaire depuis plusieurs années, et dans sa recherche de financements avec la mise en relation avec l'agence Adour Garonne, la Banque des territoires et la Région. Une rencontre est prévue avec le Préfet de relance du Cantal, à l'initiative de Saint-Flour Communauté, dans l'objectif de pouvoir lui faire bénéficier du plan de relance économique.

⇒Il est donc proposé de poursuivre l'accompagnement de l'entreprise UNIPLANEZE dans son développement.

S'agissant du **village d'entreprises** du Rozier Coren, entièrement occupé, il est souligné qu'il héberge principalement des collectivités ou organismes parapublics et donc peu d'entreprises privées (4). Or l'offre immobilière d'entreprises est limitée à proximité de l'A75.

⇒Il est donc proposé de réétudier la vocation de cet équipement comme initialement prévue pour l'accueil d'entreprises en phase de création, au regard de son

positionnement stratégique aux abords de l'A75 et au cœur du contournement de Saint-Flour. L'objectif serait de pouvoir répondre aux nouveaux besoins des porteurs de projets en recherche de locaux adaptés à l'activité tertiaire.

> Agroalimentaire

Est présentée la réaffectation des **anciens locaux Valporcs**, propriété de Saint-Flour Communauté, inoccupés depuis la liquidation de la société en 2012, en village agroalimentaire. Ceux-ci pourrait être entièrement exploités si le dernier contact se concrétise.

S'agissant du **pôle viande** à Pierrefort, il est précisé que le nouvel exploitant, la société Conquet, pourrait rapidement avoir des projets de développement.

> Commerce de proximité - Multiples ruraux

Il est bien rappelé que les 3 multiples ruraux gérés par Saint-Flour Communauté, issus des anciennes communautés de communes, ont à ce jour tous des exploitants. Tout nouveau projet de multiple rural sera étudié à l'échelle communale, avec éventuellement un accompagnement de Saint-Flour Communauté, en amont au titre de l'ingénierie.

Le programme Petites Villes de Demain, qui concerne les communes de Saint-Flour Chaudes-Aigues et Pierrefort, permettra la définition d'un programme d'actions en faveur de la revitalisation de ces centres bourgs, et s'inscrivant dans le cadre de l'ORT (Opération de revitalisation du territoire – qui comprend 6 axes et 40 fiches actions – Document transmissible sur demande).

> Emploi

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) en partenariat avec Hautes Terres Communauté a été réengagée dans l'objectif de définir une véritable politique d'accueil d'actifs avec la mise en place d'actions concrètes, en lien avec le comité départemental de l'emploi.

> Aides économiques

S'agissant du dispositif **d'aides économiques LEADER** (programme Européen) **-FISAC-Communauté de communes**, il est bien précisé que celui-ci est arrivé à terme début 2020 et qu'il a permis de soutenir des investissements de 33 entreprises locales, sur le territoire du Gal Pays de Saint-Flour (communes de Caldagues Aubrac exclues car rattachées au GAL PNR Aubrac), en apportant 40% d'aides publiques (32% LEADER – 4% FISAC – 4% communauté de communes).

Le programme LEADER porté par le GAL Pays de Saint-Flour va bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pour 2021-2022. Un dispositif d'aides économiques est cours de définition sur la base des mêmes critères d'éligibilité, avec en cofinancement du fonds LEADER seulement les communautés de communes de Saint-Flour et Hautes Terres, l'aide FISAC n'étant pas reconduite par l'Etat. L'objectif est de pouvoir mettre en vigueur ce dispositif assez rapidement afin de contribuer à la relance économique.

⇒ Il est proposé de présenter ce nouveau dispositif d'aides économiques à la prochaine commission.

S'agissant du **plan local d'urgence** élaboré avec Hautes Terres Communauté, en juin et novembre 2020 avec notamment l'opération Chèque Relance,

⇒Il est demandé de faire un bilan à la prochaine commission sur le taux de distribution, le taux de consommation et le lieu de consommation de ces chèques et de réfléchir à la mise en place d'un nouveau dispositif de soutien économique, selon l'enveloppe budgétaire mobilisable et compte tenu de l'évolution du contexte économique et sanitaire.

Orientations stratégiques

L'objectif est de réfléchir sur les ambitions des Saint-Flour Communauté et ses orientations stratégiques en faveur de l'économie, de l'emploi et de la formation.

Ces réflexions doivent permettre la construction du futur projet de territoire de la communauté de communes, et s'inscrire dans les documents stratégiques en cours d'élaboration notamment le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui doit être approuvé par le conseil communautaire en juin 2021, après débat dans les communes au sein des conseils municipaux au printemps 2021.

Les ambitions suivantes, détaillées dans la présentation ci-jointe, ont été identifiées et doivent recueillir l'avis de la commission plus particulièrement :

- Ambition 1 : Renforcer l'attractivité du territoire
 - Axe 2 : Une politique attractive en matière d'accueil d'activités économiques commerciales de maintien des activités commerciales et de valorisation des filières traditionnelles et innovantes
 - ⇒ La commission valide les orientations détaillées et les pistes d'actions évoquées.

Questions diverses

En l'absence de question diverse étant évoquée, la séance est levée.

Prochaine commission:

8 mars 2021 à 11h

Salle des conférences – village d'entreprises du Rozier Coren

Points à l'ordre du jour :

- . Bilan du plan d'urgence local Est cantal opération chèque relance
- . Présentation du nouveau dispositif d'aides économiques LEADER Pays de Saint-Flour Haute Auvergne (hors Caldagues Aubrac) / communauté de communes
 - . Point sur l'avancement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale
 - . Questions diverses

Pieces jointes : Annexe 1 : Feuille de présence signée

Annexe 2: Présentation power point

Fait à Saint-Flour le 1er février 2021

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

Le Vice-Président, à la dynamique économique

Philippe MATHIEU

La Vice-Présidente, à la transition énergétique, à l'emploi et à la formation

Martine GUIBERT

Secrétaire de Séance

Guillaume DELCELIER

55